



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES – JUILLET-AOÛT 2019



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : info@perly-certoux.ch - Site internet : www.perly-certoux.ch



Horaire d'ouverture:

Lundi et mercredi 8h30/12h - 14h/18h - mardi 9h/12h - jeudi et vendredi 8h30/12h

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Police municipale : Route de St-Julien 122, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
Téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13
Téléphone : 022 427 66 00

En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.



Relais social communal : tél. 022 721 02 66

DECISIONS/DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 2 mai 2019, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, à l'unanimité, d'adopter les conclusions du rapport de la Commission des affaires sociales allouant une première tranche de CHF 15'000.- de subventions aux associations selon le budget 2019.
- ✓ **Décidé**, par 14 voix « pour » et une abstention, de donner son accord de principe à la réalisation d'un réseau de VLS après appel d'offre lancé par l'Etat.
- ✓ **Voté**, par 15 voix « pour », soit à l'unanimité, la dépense de CHF 41'000.- pour la poursuite de cette étude de stationnement sur l'ensemble de la commune.



Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune.

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

Jeudi 26 septembre

Jeudi 31 octobre (présentation du budget 2020)

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site internet de la commune : www.perly-certoux.ch

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2^e étage de la mairie (51, route de Certoux).

Elles sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance du Conseil municipal.

HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE EN JUILLET ET AOÛT 2019

Dès le lundi 1er juillet 2019 jusqu'au vendredi 23 août 2019 inclus, l'administration communale vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h sans rendez-vous.

En dehors de ces horaires, le Secrétariat vous reçoit sur rendez-vous (tél. 022 721 02 50).

Bon été à toutes et tous!



ACTUALITES COMMUNALES

URBAN TRAINING : GYM TOUT L'ÉTÉ, SAUF DEUX SEMAINES EN JUILLET

Chaque mercredi, à 18h30, les sessions d'Urban Training reprennent à Perly-Certoux (sauf les 17 et 24 juillet 2019, pause estivale). Gratuite, la participation est ouverte à tous les habitants, mais il faut obligatoirement s'inscrire pour chaque session: <https://urban-training.ch> puis <Inscription> puis <Perly-Certoux>.

Rendez-vous en tenue de gym devant la Mairie. Durée du parcours : 1h, sous la conduite d'un moniteur.

Il s'agit d'une gym douce, idéale pour reprendre une activité sportive. Débutants bienvenus !

LES 10 ANS DE L'ESPACE 267

L'Espace 267 a célébré ses dix ans, en musique et spray de peinture à la main. Pour l'occasion, les locaux du rez ont été repeints et le panneau qui se trouve sur le devant du bâtiment a également été rafraîchi.

La fête était l'occasion pour les habitants de visiter le lieu.

Dans son discours, Christian Gorce, Conseiller administratif en charge de l'enfance et la jeunesse, a rappelé le partenariat qui lie la commune à la FASE (Fondation pour l'animation socioculturelle) depuis 2002. « Il avait semblé nécessaire aux Autorités d'ancrer les activités jeunesse dans un bâtiment, explique M. Gorce, la Maison Besson, au 267, route de St-Julien, devenue propriété de la commune, s'y prêtait ».

En 2009, l'Espace 267, ainsi rebaptisé, devient le point névralgique des activités déployées par la FASE pour les jeunes de la commune.

Dix ans plus tard, la commune a redéfini les objectifs du partenariat avec la FASE, afin d'assurer, comme l'a indiqué M. Gorce, « la continuité des actions engagées en vue de renforcer la politique communale menée en faveur de la jeunesse, qui vise à son intégration dans notre communauté en faveur



Une belle fête pour saluer 10 ans d'activités pour la jeunesse d'une société où les plus jeunes et les plus âgés puissent vivre ensemble en harmonie malgré les différences générationnelles. »

L'intégralité du discours de M. Gorce à lire sur www.perly-certoux.ch/ Vivre à Perly-Certoux /culture-et-loisirs/.

Les photos de la fête sont publiées sur la Galerie photos du site de la commune.

GALERIE PHOTOS SUR WWW.PERLY-CERTOUX.CH

Le Feuillu et la visite du refuge de Darwyn, à voir sur www.perly-certoux.ch/Multimedia/Galleries_photos

NOUVEAU : UN BUREAU DE MÉDIATION ADMINISTRATIVE

Vous avez eu une mauvaise expérience, un désaccord ou un conflit avec une administration cantonale, communale ou avec un autre organisme public à Genève ? Consultez, gratuitement, le bureau de médiation administrative.

C'est une structure indépendante au sein de l'Etat de Genève qui contribue à prévenir et à régler de façon simple les conflits entre l'administration et les administré-e-s, à améliorer le fonctionnement de l'administration et encourager à entretenir de bonnes relations avec les usager-e-s.

Le champ d'application du bureau est vaste et inclut l'ensemble des administrations cantonales et communales genevoises, ainsi que les autres organismes chargés de missions de droit public cantonal ou communal.

Le bureau est dirigé par le médiateur administratif cantonal. Son indépendance est garantie par la [loi](#). Il n'a pas compétence pour examiner une affaire qui fait l'objet d'une procédure judiciaire en cours ou qui a été préalablement tranchée en droit, à moins que cette dernière ne soit suspendue en vue d'un règlement à l'amiable devant lui.

Non seulement les administrés peuvent le solliciter, mais les administrations peuvent également faire appel au médiateur pour régler des difficultés.

1^{ER} AOÛT 2019 DANS LA COMMUNE AVEC LA BRANTE



Jeudi 1^{er} Août 2019, dès 18h, nous vous attendons nombreuses et nombreux au groupe scolaire pour la Fête nationale. Cette année, la commune bénéficiera de la présence musicale de la Brante, qui ouvrira la partie officielle à 21h30. Après le discours du Président du Conseil municipal et le feu d'artifice tiré à 22h, La Brante accompagnera les enfants pour le Cortège aux Lampions, jusqu'à l'esplanade où sera allumé le feu de joie.

L'Amicale des Sapeurs-pompiers sera aux fourneaux pour régaler l'assistance.

Le programme complet parviendra aux habitants en juillet.

INFORMATIONS OFFICIELLES

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE A LA MAIRIE

Pièces à produire pour l'obtention d'une carte d'identité :

- livret de famille ou certificat individuel d'état civil (datant de moins de 6 mois, à demander à sa commune d'origine)
- une photo récente (35 x 45 mm, noire ou couleur) de face, sans sourire, sans chapeau,
- permis d'établissement pour les Confédérés
- si nécessaire, attestation de police pour vol, perte ou destruction de l'ancienne carte d'identité

Le/La bénéficiaire doit se présenter en personne à la mairie. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents. Si l'un des parents ne peut se rendre à la mairie, une attestation d'autorisation datée et signée munie de la copie de la carte d'identité du parent absent doit être présentée lors de la demande. Signature obligatoire dès 7 ans! La signature des deux parents séparés est obligatoire.

Prix : 70.- valable 10 ans pour un adulte ; 35.- valable 5 ans pour un enfant

Commande d'un combi (carte d'identité et passeport) seulement à l'Office Cantonal de la Population :
Route de Chancy 88 1213 Onex 022 546.46.66 www.geneve.ch/passeports

Combi adulte, valable 10 ans : CHF 158.- Combi enfant, valable 5 ans : CHF 78.-

Informations complémentaires : www.ge.ch > Vivre dans le canton > Documents de voyages et visas

COMMANDE D'ACTES D'ETAT-CIVIL POSSIBLE EN LIGNE

L'arrondissement de l'état civil de Plan-les-Ouates, auquel la commune de Perly-Certoux est rattachée, offre une nouvelle prestation : les commandes d'actes d'état civil en ligne, accessibles par le lien suivant :

<https://www.plan-les-ouates.ch/pages/commande-en-ligne-dactes-detat-civil>

Sont disponibles en ligne les actes suivants :

- Certificat individuel d'état civil
- Acte d'origine
- Certificat de famille
- Certificat de partenariat
- Acte de partenariat
- Acte de mariage
- Acte de décès
- Acte de reconnaissance
- Acte de naissance

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

(Loi sur les routes L1-10)

ENVIRONNEMENT 2019

LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



Levées des déchets encombrants
Samedi 6 juillet
Samedi 21 septembre



Levée des déchets verts de jardin
 Chaque lundi



Levées de verre
Mardi 30 juillet
Mardi 27 août



Levées de papiers et cartons
Mardi 30 juillet
Mardi 27 août



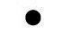
Une levée supplémentaire de papier est organisée le 2^e mardi du mois.

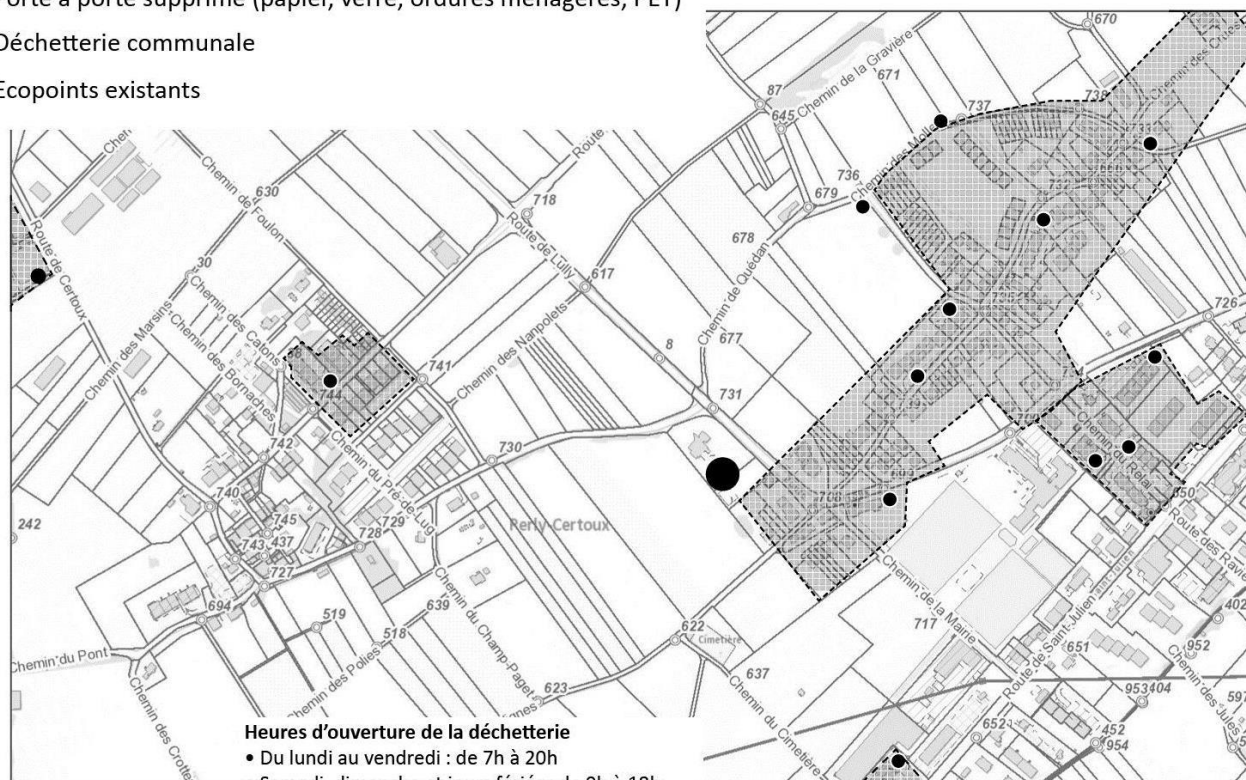


Levée des déchets de cuisine
 Chaque jeudi après-midi

Lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.

ZONES DESSERVIES PAR DES ÉCOPOINTS

-  Porte à porte supprimé (papier, verre, ordures ménagères, PET)
-  Déchetterie communale
-  Ecopoints existants



Heures d'ouverture de la déchetterie
 • Du lundi au vendredi : de 7h à 20h
 • Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 18h

Pour la satisfaction de tous, la déchetterie et les écopoints doivent rester propres.

Si les bennes de la déchetterie communale sont pleines, vous pouvez toujours déposer vos déchets dans l'un des Espaces de récupération de votre choix, ouvert également le dimanche.

ESREC = Espaces de REcupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés

ESREC du site de Châtillon
 Rte d'Aire la Ville
 1233 BERNEX
 022.420.91.22

ESREC de la Praille
 Av. de la Praille 47
 1227 CAROUGE
 022.388.11.99

Heures d'ouverture : Lu-Ven : 14h30 – 19h30, Sa-Dim : 9h30 – 17h